

ADRESSE ADMINISTRATIVE OU PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

N° et rue :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

COORDONNEES BANCAIRES

Il est **IMPERATIF** de fournir un RIB

Dans le cas particulier de **banques étrangères ne disposant pas de RIB**, joindre un document officiel de la banque, parfaitement lisible, indiquant l'identité et les coordonnées bancaires **COMPLETES**.

Le RIB doit obligatoirement être au nom du créancier.

UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL

Afin de pouvoir activer le calcul automatique des frais kilométriques, il est nécessaire de fournir une **copie de la carte grise du véhicule**

CADRE RESERVE L'AGENCE COMPTABLE

N° agent		VISA DE L'AC, le
Demande traitée par		
Dossier complet	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	